

# RÉFÉRENT REM

## RAYONNEMENTS ELECTROMAGNÉTIQUES EN

### ENTREPRISE

(PRÉSENTIEL)



Les rayonnements électromagnétiques (REM) envahissent notre environnement au travail (WIFI, téléphone mobile, objets connectés, robot, outillages spécifiques...). Les autorités de santé (OMS, ANSES) reconnaissent un risque potentiel sur les biens et les personnes. La directive Européenne Travailleurs 2013 transcrite en droit français par le [Décret no 2016-1074 du 3 août 2016](#) incite l'employeur à désigner un référent chargé d'assurer la fonction de vérifier les réglementations en vigueur conseiller à la prévention des risques liés aux REM.

Cette formation a pour objet d'acquérir les connaissances de base permettant de reconnaître les sources potentielles et de mettre en place les stratégies nécessaires à la limitation de l'exposition des travailleurs (besoin de mesure in situ, préconisations...).

14 h de  
formation



1000€ HT soit  
500€ HT/journée



Roland MAGRE  
formateur



### PRÉREQUIS

BAC et être salarié(e) d'une entreprise

### PUBLIC

Toute entreprise visée par le Décret

# RÉFÉRENT REM

## RAYONNEMENTS ELECTROMAGNÉTIQUES EN

### ENTREPRISE

(PRÉSENTIEL)

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A la fin de la formation, le stagiaire est capable de :

- Reconnaître les sources de rayonnement
- Analyser les situations à partir des informations connues sur les source
- Donner un avis sur le risque potentiel sur les biens et les personnes
- Préconisation sur les distances aux sources
- Estimer de la nécessité de procéder à des mesures des niveaux d'exposition

### MODALITES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation interactive entre le formateur et les apprenants.
- Chaque stagiaire possède une version papier du document projeté.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Diaporama avec exposés
- Illustrations à partir de cas concrets, retours d'expérience
- Documents sur plateforme pédagogique mise à disposition.

## PROGRAMME TYPE

*(LE CONTENU FINAL EST ADAPTÉ SELON LES BESOINS DES PARTICIPANTS)*

### JOUR 1

**De 9h à 12h30 :**

- Définition et spectre des REM
- Caractéristiques des REM
- Identification des sources d'exposition
- Technologie 5G et CPL (courant porteur en ligne)
- Courants d'introduction, courant de fuite

**De 14h à 17h30 :**

- Effets sur les biens et les personnes
- Classement OMS (Organisation Mondiale de la santé, avis de l'ANSES (Agences Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail))
- Electro-hypersensibilité

**Evaluation**

### JOUR 2

**De 9h à 12h30 et 14h à 16h00**

- Réglementations françaises et textes de référence
- Compatibilité électromagnétique
- Analyse du risque potentiel basée sur les textes officiels

**De 16h à 17h30**

Évaluation  
Temps d'échanges



Un questionnaire de fin de première partie et fin de parcours.